

Information presse



Première remise de prix

54000 habitants du Languedoc-Roussillon vivent dans des communes sans pesticides !

Afin de valoriser les collectivités exemplaires et d'accompagner les autres dans la réduction d'usage de pesticides, Ségolène Royal a présenté, le 22 mai 2014, lors de la journée mondiale de la biodiversité, la démarche « Terre saine, communes sans pesticides ». **La Ministre de l'Environnement remettra le 24 mars prochain, à l'occasion de la semaine pour les alternatives aux pesticides, le label « Terre Saine Communes sans pesticides » aux 110 premières communes françaises engagées dans ce label, 35 communes du Languedoc-Roussillon en font partie.**

« Terre Saine » fédère et amplifie les actions d'ores et déjà conduites sur tout le territoire. 21 chartes régionales ont rejoint le label, dont la charte « Objectif zéro phyto dans nos villes et villages en Languedoc-Roussillon » qui rassemble 64 communes adhérentes.



La FREDON Languedoc-Roussillon, animatrice de la charte « Objectif zéro phyto dans nos villes et villages », accompagne et soutient les collectivités dans une démarche progressive d'abandon des pesticides en zones non agricoles. 4 Niveaux d'engagement sont proposés :

Niveau Terre Saine

Suppression totale de l'usage des pesticides

Niveau 3

Abandon des pesticides (hors exceptions) sur tous les espaces publics

Niveau 2

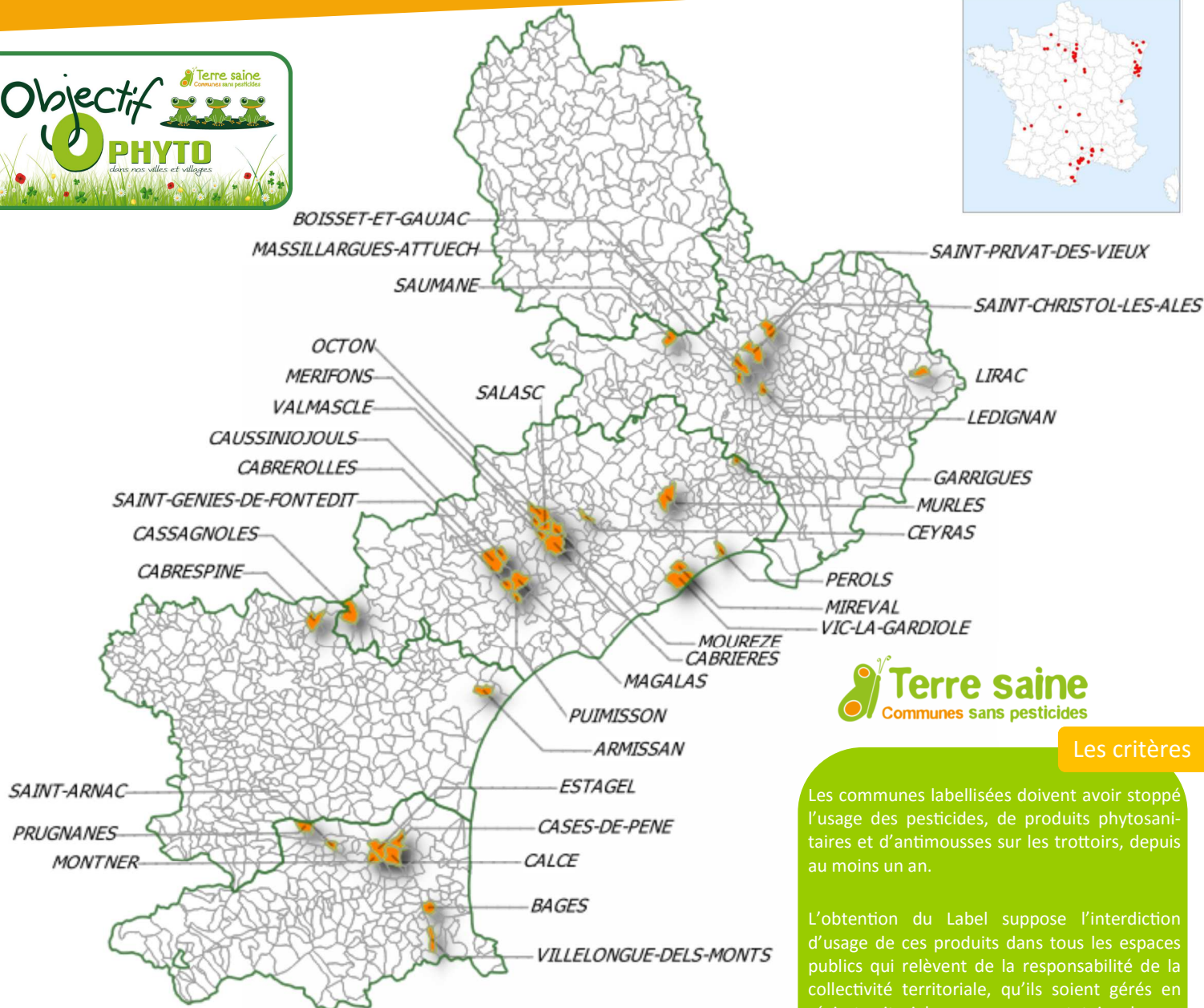
Abandon des pesticides (hors exceptions) sur les voies et espaces verts

Niveau 1

Un plan d'action suivi vers le zéro phyto



35 communes en Languedoc-Roussillon sur 110 en France



Terre saine
Communes sans pesticides

Les critères

Les communes labellisées doivent avoir stoppé l'usage des pesticides, de produits phytosanitaires et d'antimousses sur les trottoirs, depuis au moins un an.

L'obtention du Label suppose l'interdiction d'usage de ces produits dans tous les espaces publics qui relèvent de la responsabilité de la collectivité territoriale, qu'ils soient gérés en régie territoriale ou par un prestataire de service externe.

Le règlement du Label autorise l'usage exceptionnel de produits phytosanitaires dans le cadre des dispositions fixées pour la lutte obligatoire par le code rural et fixé par arrêté préfectoral et les traitements imposés par l'Agence Régionale de Santé.



FREDON LR

La FREDON Languedoc-Roussillon est missionnée pour l'animation et la coordination du volet « Jardins, Espaces Verts et Infrastructures » du plan régional Ecophyto. L'objectif de cette mission est la création d'un réseau de compétences régionales, œuvrant sur la production et la mutualisation de références techniques, en lien avec toutes les collectivités, associations et gestionnaires d'espaces publics ou privés.

Contact presse

Clément BAUDOT - FREDON Languedoc-Roussillon

06.33.87.08.55 - baudot.fredonlr@orange.fr

Partenaires institutionnels :



PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON



LANGUEDOC ROUSSILLON
LA RÉGION MIDI PYRÉNÉES

